

Journal de famille de Charles Lefevre (1839 - 1929) professeur à l'École de médecine de Rennes

La présentation du journal de famille de Charles Lefevre (1839-1929), professeur à l'École de médecine de Rennes, est l'occasion de rendre hommage à la mémoire de Jacques Léonard, professeur à l'Université de Rennes II, trop tôt disparu. Spécialiste de l'histoire sociale de la médecine et des médecins en France au XIX^e siècle, il avait soutenu sa thèse de doctorat, en 1976, sur les *Médecins de l'Ouest au XIX^e siècle* (1).

Dès 1982, il s'était intéressé à ce journal et, dans une lettre datée du 1^{er} février 1983, il nous écrivait : « *J'ai terminé la lecture des documents Lefevre : lecture attentive et passionnante... Il faut convenir que la substance documentaire donnerait matière à une belle monographie à facettes : histoire d'une lignée, d'un patrimoine, d'une profession. On pourrait exploiter le document pour ses informations relatives à Rennes et aux campagnes environnantes, à la médecine, à la civilisation matérielle, à la guerre de 1870-1871 et surtout à l'état sanitaire du camp de Conlie...* ».

Ces documents exploités partiellement par le professeur Léonard se présentent sous la forme de deux « registres couronne » cartonnés et toilés, de 200 pages chacun, de format 22,5 x 35. Ces cahiers rédigés avec passion et minutie par le professeur Lefevre entre 1910 et 1927 exploitent différents documents parmi lesquels :

— Une généalogie des familles Coppalle, Chevrier et Lefevre réali-

(1) J. LÉONARD, *Les médecins de l'Ouest au XIX^e siècle*, Lille, Atelier reproduction des thèses / Paris, Libr. H. Champion, 1978, 3 vol. Thèse, Université Paris IV, 1976 ; *La vie quotidienne du médecin de province au XIX^e siècle* ; Paris, Hachette, 1977 ; *La France médicale au XIX^e siècle*, (Archives, 73) Paris, Gallimard, 1978 ; *La médecine entre les savoirs et les pouvoirs : histoire intellectuelle et politique de la médecine française au XIX^e siècle*, Paris, Aubier Montaigne, 1981 ; *Les officiers de santé de la marine française de 1814 à 1835*, Paris, Klincksieck, 1967 - Thèse pour le doctorat de troisième cycle.

sée par l'abbé Guillotin de Corson, archiviste et érudit breton du XIX^e siècle.

— Des actes notariés et des actes d'état civil conservés par la famille Lefeuvre.

— Les deux cahiers de « recettes » et de « dépenses » et le « livre de marques » du père du professeur Lefeuvre, chirurgien à Romillé dans la première moitié du XIX^e siècle.

— Une correspondance importante entre les différents membres de la famille et les familles alliées (Bertrand, Chalain, Chevrier, Coppalle, Nugue, Verdys...) ou amies (Bougot, Lucas, Revault, Chauvel...).

— Une collection de photographies commencée en 1861 et un ensemble de portraits des membres de la famille.

— Des thèses de médecine et des publications d'érudits bretons de la fin du siècle : Perrin de la Touche, Eugène Aubrée, Jules Roger, Antoine Dupuy, Arthur de La Borderie... (2).

— Des documents conservés aux Archives départementales d'Ille-et-Vilaine, séries B, C et E, en particulier les archives de la Monnaie de Rennes.

La lecture de l'avertissement permet de cerner les intentions de l'auteur et de présenter les différentes parties de l'ouvrage. Laissons la parole au professeur Lefeuvre :

« Vers l'année 1860, l'abbé Guillotin de Corson... dressa pour établir sa parenté avec son ami l'abbé Jules Coppalle une généalogie des familles Coppalle, Chevrier et Lefeuvre. Je l'ai complétée par de nombreuses recherches et l'ai continuée jusqu'à nos jours. J'y ai adjoint les généalogies de toutes les familles qui ont contracté des alliances avec la nôtre et j'ai résumé toutes ces filiations et alliances dans 23 tableaux synoptiques.

J'ai cru de plus faire œuvre utile et intéressante pour la famille en donnant à la suite de ces généalogies un peu sèches les biographies de la plupart de nos parents. Confier leur souvenir non seulement à la mémoire qui passe mais à l'écriture qui reste, n'est-ce pas une justice rendue à leurs mérites, un hommage dû à leurs bienfaits, un témoignage de reconnaissance pour les biens qu'ils nous ont laissés ?

Cet ouvrage se compose de trois grands registres ou volume in-folio (sans y comprendre celui de l'abbé Guillotin précité). Les deux premiers contiennent :

(2) E. PERRIN DE LA TOUCHE, *L'enseignement médical en France : 1800-1896*. Rennes, Oberthur, 1896. J. ROGER, *Les médecins bretons du XVI^e au XX^e siècle*. Paris, J.B. Baillière, 1900.

1 - *Les tableaux généalogiques.*

2 - *Les biographies de nos parents et alliés.*

Le troisième intitulé « Preuves » renferme, en outre d'un double des tableaux généalogiques, la copie des actes et extraits qui ont servi de base à mon travail.

Une table des matières accompagne chacun de ces registres pour en faciliter les recherches.

... Je choisis mon fils Pierre, en sa triple qualité de mon collaborateur, de bibliothécaire et de représentant du nom patronymique, pour être après moi l'archiviste de la famille...

A Rennes, 23 août 1917

Dr Lefevre »

L'intérêt de ces biographies est multiple car elles s'intègrent dans l'histoire de la province et de sa capitale et elles permettent ainsi de suivre, non seulement l'évolution d'une famille, mais encore les changements de la société rennaise. Par ailleurs elles concernent des milieux professionnels bien déterminés : monnayeurs, procureurs fiscaux, officiers de santé et médecins et elles mettent en évidence les traits permanents et les mutations de ces professions depuis le XVII^e siècle, au gré des événements (incendie de Rennes en 1720, période révolutionnaire, loi de ventôse an XI) et l'organisation du nouvel ordre médical.

Les ancêtres

L'analyse de la généalogie par filiation masculine directe continue depuis le XVII^e siècle permet de distinguer trois phases :

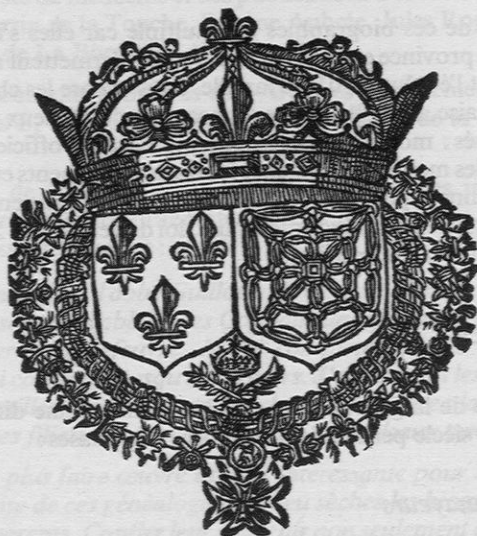
1 - *Les monnayeurs*

Jusqu'au début du XVIII^e siècle, trois générations de Lefevre se succèdent à l'hôtel des Monnaies de Rennes. La première mention concerne Robert Lefevre, fils de Michel Lefevre, fermier de la métairie de Malifeu en Saint-Étienne de Rennes, et de Bertranne Régnier. Le 24 août 1654 il présente, avec ses frères René et Michel, une demande d'admission à la monnaie dans les termes suivants :

« Messieurs les gardes héréditaires seuls juges royaux ordinaires en la monnaie de Rennes, supplient humblement René, Robert et Michel Lefebvre, frères originaires de la paroisse de Pacé, disant qu'ils sont issus en loyal mariage d'honorables personnes Michel Lefebvre et Bertranne

**PRIVILEGES,
FRANCHISES, LIBERTEZ,
ET EXEMPTIONS DES OFFICIERS, OVVIERS
ET MONNOYERS DE LA MONNOYE DE RENNES,**

Leur concedez & octroyez par les Ducs de Bretagne & Rois de France,
Verifiez de temps en temps par Arrests de la Cour de Parlement
dudit País.



A RENNES,

Chez JEAN DV RAND Imprimeur & Libraire Ordinaire de l'Euesché,
à l'Image Nôtre Dame.

M. DC. LXIII.

Régnier, leur père et mère, qu'ils ont droit en la ditte monnaie du chef de leur mère par être aussi ses prédécesseurs issus d'estoc et de ligne de monnayeurs de temps immémorial que vous ayant la ditte Régnier justifié par actes et témoins la filiation et légitimation elle aurait été par vous reçue et admise comme femme recuiteresse en la ditte monnaie... C'est pourquoi ils requièrent qu'il vous plaise mesdits sieurs voire en tant que besoin à la présente attaché l'acte d'épreuve de leur dite mère du 22^e janvier dernier... et en conséquence recevoir et admettre pareillement en laditte monnaie lesdits suppliants savoir ledit René du côté des monnayeurs et lesdits Robert et Michel du côté des ouvriers... ».

Plus de 65 ans s'étaient écoulés depuis le 22 janvier 1587, jour où Perrine Pillon mère de Bertranne Régnier était entrée en apprentissage à la monnaie de Rennes. De 1654 à 1732 trois générations de Lefevre vont se succéder à la monnaie de Rennes :

- Robert nommé, après épreuve, maître ajusteur le 28 juin 1659.
- Son fils Joseph admis comme ricochon le 24 janvier 1692 et reçu maître monnayeur le 6 août 1693.
- Son petit-fils Michel reçu maître monnayeur à la marquerie le 24 mars 1716, élu prévôt des monnayeurs le 25 août 1720.

Si pour l'admission à la monnaie « être d'estoc et de ligne » était la première condition exigée, d'autres s'imposaient au récipiendaire : « la communication aux Prévôts des requêtes, actes et pièces au soutien des prérogatives invoquées, l'information des vies, mœurs, âge et religion faite par le général provincial ou l'un des juges gardes, près de trois témoins d'honorabilité reconnue, l'engagement de payer les droits dus et accoutumés et le serment ».

En décembre 1720, l'hôtel des Monnaies ne fut pas épargné par l'incendie qui ravagea la ville de Rennes pendant plus de sept jours. La plupart des bâtiments (marquerie, ajusterie, logements des juges, de l'essayeur, du graveur) furent la proie des flammes. La reconstruction traîna en longueur : en 1724, l'Hôtel était encore ouvert de toutes parts et en 1763 les travaux se poursuivaient sous la surveillance de l'ingénieur Chocat de Grandmaison.

2 - Les hommes de loi

La diminution du monnayage occasionnée par l'incendie et les contestations des différents privilèges accordés autrefois aux monnayeurs peuvent expliquer les nouveaux choix professionnels des membres de la famille Lefevre : des trois enfants de Michel Lefevre, restés orphelins à la mort de leurs père et mère en 1732, seul l'aîné Joseph-Jacques deviendra monnayeur ; le cadet Julien-François s'établira fermier à Romillé et le

bisaïeul de l'auteur du journal, Pierre-Michel, optera pour les études juridiques. Avec lui commence la lignée des Lefeuvre, hommes de loi. Né dans la paroisse de Saint-Étienne de Rennes le 21 mai 1728, il réside en 1756 à Bourg-des-Comptes où il exerce sous le qualificatif de sieur de la Mare des Noës les fonctions de notaire et de procureur fiscal près les juridictions seigneuriales de la vicomté du Boschet, de la Molière et de Laillé. Le procureur fiscal est un magistrat chargé à la fois de défendre les intérêts des seigneurs et ceux des particuliers, de remplacer en cas d'absence le sénéchal et même de juger à sa place ; il veille à la conservation du fisc, poursuit le paiement des rentes dues au seigneur, exige les aveux et, en outre, est chargé du règlement des tutelles, partages et poursuites des crimes et délits.

Après les fiançailles enregistrées le 30 août 1755, il épouse le 9 septembre 1755, en l'église paroissiale de Bourg-des-Comptes, « demoiselle Marie-Anne-Françoise-Pélagie Chevrier, fille majeure de feu sieur Jean-François Chevrier maître chirurgien... originaire de la paroisse de Saulnières ». De 1760 à 1781 les époux Lefeuvre résident au manoir de la Fiolais en Saint-Senoux. Cette gentilhommière, située au milieu du bois de la Molière, était entourée de larges terrasses et de charmilles et munie d'une petite chapelle.

De cette union naissent sept enfants dont quatre meurent en nourrice dans des villages de Bourg-des-Comptes. Quant aux trois survivants, Marie-Anne épousa, à 18 ans, André Coppalle sieur de la Borgnière dans la chapelle de la Fiolais (14 octobre 1777), Anne-Marie-Françoise resta célibataire sous le nom de Mlle de la Hunelais et Pierre-Jean Lefeuvre, né à Bourg-des-Comptes le 5 juillet 1756 suivit les cours de Lanjuinais, Loisel, Poulain-Duparc, Bigot de Préameneu, Legraverend, Frot, Marion à la faculté de droit de Rennes. Le 2 août 1777, il obtenait, après une épreuve d'argumentation publique de trois heures, le grade de licencié « *in utroque jure* ». Il prêta serment d'avocat le 4 août 1777 et il fut nommé procureur fiscal et juge gruyer, c'est-à-dire chargé du contentieux et de l'administration des eaux et forêts, de la juridiction du Boschet le 6 septembre 1781. Cette seigneurie appartenait alors à Nicolas-Marie-Rosalie Magon, marquis de la Gervesais et du Faou, comte d'Apigné, vicomte du Boschet...

De 1781 à 1792 Pierre-Jean Lefeuvre de la Hunelais figure, aux côtés de son père, sur les registres d'audience des justices seigneuriales du Boschet, de la Molière, de Laillé, du prieuré de Pléchatel et du Plessis-Bardoux. Élu juge au district de Redon le 27 octobre 1790, il demeure en poste au cours des renouvellements judiciaires de novembre 1792 et d'octobre 1794 et ce, jusqu'à la suppression des tribunaux de district le 22 août 1795. Il vient alors demeurer avec sa femme, Perrine Biguer, fille d'un gruffier de la vicomté de Guignen, dans la maison de la Rousselais au

bourg de Guignen. Il y achète une étude de notaire avant d'occuper, à partir de 1801, les fonctions de juge de paix de Guichen tout en conservant sa résidence à Guignen.

A sa mort, le 23 décembre 1804, il laisse à ses six enfants mineurs (3 filles et 3 garçons) peu de fortune. Les actes de partage dressés après le décès de sa femme en 1846 donnent le détail exact des différents articles composant les biens propres des époux et les acquêts de la communauté ; Pierre-Jean Lefevre a en propre « la ferme de Touche Bouillie en Saint-Aubin-d'Aubigné, les deux maisons du bas du bourg, la maison du haut du bourg avec leurs cours, jardins et dépendances, plusieurs parcelles de jardins, prés et pâtures en Bourg-des-Comptes... le tout se montant... à la somme de 981 francs de revenus. Sa veuve possède la moitié de la ferme de Gaincru en Rufiac (Morbihan), la ferme et maison familiale de la Rousse-lais, la ferme de la Rochedeux, la maison de Gimbert... en Guichen pour 1067 francs de revenus.

Le milieu familial

Après des études à Rennes, l'aîné des garçons, Pierre-André, s'établit place Sainte-Anne comme marchand de vin tandis que ses sœurs Aimée et Anastasie épousent respectivement Joseph Bellami, notaire à Baulon, et Siméon Chalain, percepteur des contributions directes à Rennes.

Quant au fils cadet, Charles Joseph, père du rédacteur de ce journal, il passe les huit premières années de son enfance à Guignen (1799 - 1807), puis à Bourg-des-Comptes où il suit les leçons de son oncle Félix Davoine. Cette école réunissait filles et garçons et on y « enseignait à tous le catéchisme, le calcul, l'histoire, la géographie, et pour les garçons, les rudiments de latin ». Charles rejoint son frère aîné à Rennes vers 1815 ; il fréquente à cette époque l'établissement de l'abbé Blanchard aux Capucins puis le collège de Rennes. Pour « apprendre un état et gagner rapidement sa vie », il abandonne ses études en seconde ; parmi les professions libérales qu'il espérait pouvoir embrasser, « celle de pharmacien lui parut la plus avantageuse parce qu'elle lui permettait de vivre comme élève stagiaire employé de pharmacie ».

1- La formation à l'officiat

Ayant acquis quelques connaissances de physique, chimie, botanique, matière médicale et pharmacie, il est agrégé, en 1819, comme élève à la pharmacie Chevalier, rue de Coëtquen. Il est « logé et nourri moyennant une assiduité de jour et de nuit pour préparer les médicaments et servir les clients ».

En septembre 1827 il est reçu pharmacien par le jury médical d'Ille-et-Vilaine présidé par Orfila, commissaire de la faculté de Paris. Pour obtenir ce titre, il avait réussi les deux examens de théorie sur les principes de l'art, la botanique et l'histoire naturelle des drogues simples, puis l'examen pratique consistant en neuf opérations chimiques et pharmaceutiques. Après une tentative d'installation à Laval il revient travailler chez M. Chevalier à Rennes avec la ferme intention d'abandonner la pharmacie pour la médecine.

Il prend ses premières inscriptions en médecine dès 1828 ; le matin il suit la visite des malades dans le vieil hôpital Saint-Yves, les cours de



*Charles-Joseph-Marie Lefevre (1799-1865),
chirurgien à Romillé vers 1861*

clinique et de pathologie des professeurs Pairier et Bertin (3) dans la chapelle ancienne et incommode de l'*Ecce Homo*, les dissections et le cours d'anatomie du professeur Duval dans l'ossuaire du vieux Saint-Étienne, qui servait, à cette époque, d'amphithéâtre. Malgré la vétusté des locaux et l'insuffisance du matériel d'enseignement, l'école secondaire de Rennes comptait plus de 60 étudiants. Il est vrai que la qualité et le zèle des professeurs comme Pairier, Bertin, Duval suppléaient à ces conditions matérielles médiocres. Dévoués à l'instruction de leurs élèves, ces professeurs étaient secondés dans leur tâche par les leçons particulières de leurs jeunes confrères tels que les docteurs Godefroy, Goupil, Revaud. De ces trois années d'études, Charles-Joseph Lefevre devait conserver le meilleur souvenir ainsi que de solides amitiés ; parmi ses condisciples on relève les noms de médecins connus : Ausant, La Bigne-Villeneuve, Pinault, Philouze de Rennes, Buan de Bécherel, Brenugat de Redon, Écorchard, fondateur du jardin des Plantes de Nantes (4). Seul un petit nombre de ces étudiants possédait la fortune nécessaire pour accéder au doctorat ; la plupart restaient officiers de santé. Ce fut le cas de Charles-Joseph, lequel, malgré le petit héritage paternel dut vendre ses biens de Bourg-des-Comptes en 1829. Les 4 175 francs qu'il retira de la vente furent suffisants pour payer sa pension mensuelle de 25 francs, ses frais d'inscription (20 francs) et d'examen, ainsi que ses livres d'étude.

En octobre 1831, à l'âge de 32 ans, il obtenait son diplôme d'officier de santé devant un jury composé de Godefroy, docteur en médecine, Noblet, docteur en chirurgie, et Orfila, commissaire de la faculté de

(3) Joseph-Marie-Eusèbe BERTIN, né à Fougères le 18 janvier 1774. Chirurgien aux armées de l'Ouest. Premier prix de l'École de médecine de Paris en 1801, médecin de l'hôtel-Dieu de Rennes en 1804. Professeur de clinique et de pathologie interne à l'École secondaire de cette ville. Associé régnicole de l'Académie de médecine en 1823. Directeur de l'École secondaire de médecine en 1837. Mort à Fougères le 6 novembre 1839.

(4) Jules-Marie-François AUSSANT. Né à Rennes le 14 février 1805. Reçu docteur en médecine le 7 janvier 1828. Membre de la Société des Sciences et Arts de Rennes en 1840. Un des fondateurs de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine, en 1845. Directeur de l'École de médecine de Rennes. Mort à Rennes le 18 juin 1872.

Jean-Marie-François de la BIGNE-VILLENEUVE. Né à Rennes le 26 juillet 1809. Reçu docteur en médecine à Paris en 1834. Médecin à Rennes, mort dans cette ville le 7 juillet 1866.

Jean-Marie ÉCORCHARD. Né à Lohéac le 7 février 1809. Élève du lycée de Rennes puis interne à l'hôtel-Dieu en 1832. Élève de Velpeau à Paris. Médecin à Nantes en 1836 il y devient directeur du Jardin des Plantes en 1840 et procède à son aménagement jusqu'en 1861. Professeur de botanique à l'École supérieure des Sciences de Nantes lors de sa fondation en 1855. Mort à Nantes le 17 décembre 1882. On a de lui : *Cours de botanique au Jardin des Plantes de Nantes*, Nantes, Mellinet s.d. ; *Spécimen d'une flore, projet d'embellissement du Jardin des Plantes de Nantes*, Nantes, Mellinet, 1841 ; *Histoire du Jardin des Plantes de Nantes*, Nantes, Merson, 1855.

médecine de Paris. En exécution de l'article 17 de la loi du 19 ventôse an XI (10 mars 1803), il avait subi trois jours d'examens sur l'anatomie, sur les éléments de la médecine ainsi que sur la chirurgie et les connaissances les plus usuelles de la pharmacie.

2 - *La vie d'un officier de santé à Romillé*

Muni de son titre de santé il résolut de s'établir à Romillé, gros bourg situé à 21 kilomètres au nord-ouest de Rennes, réputé pour son commerce de beurre, de bestiaux et de volailles et surtout environné de communes privées de médecin. Il comptait dans cette commune de nombreux parents descendants des Lefeuvre monnayeurs à Rennes (les familles Lemoine, Aubin, Dugué, Verdys) et il pouvait être également assuré des conseils et de l'aide d'anciens condisciples de l'École de médecine établis aux environs : Simon Brasseur, officier de santé à Hédé, et Buan, officier de santé à Bécherel. Autant de raisons qui furent sans doute déterminantes dans le choix du futur médecin.

Après avoir réglé ses mois de pension, ses frais de réception montant à 251,50 francs, après s'être muni de vêtements neufs, d'un fusil pour 96 francs, de livres, d'instruments de médecine et de produits pharmaceutiques, il prit pension, dès novembre 1831, chez sa cousine Julienne Aubin veuve de Jacques Verdys moyennant 200 francs par an. Mme Verdys venait de faire construire sur la route de Romillé à Saint-Gilles une grande maison double à rez-de-chaussée surélevé sur cave, composée de quatre grandes pièces séparées par un corridor central, d'un étage avec six pièces et de vastes greniers. Le jeune médecin partageait cette maison avec M. Jahier, percepteur, quelques pièces servant de débarras à la propriétaire.

Pour assurer ses visites dans la campagne, il avait acheté un cheval pour 246 francs avec valise et fonte à pistolets. Une telle dépense s'avérait indispensable à une époque « où les chemins ruraux étaient souvent de vrais borbiers impraticables aux voitures ; il fallait forcément aller à cheval voir ses malades, souvent aussi au milieu de la nuit par pluie ou neige. On passait des nuits entières près d'une femme en couches, dans un taudis misérable sans feu ni nourriture, quelquefois dans l'étable, en donnant, sans rétribution aucune, soins et médicaments aux indigents. Pour les plus graves interventions obstétricales, pour les pansements les plus délicats faits au milieu de la malpropreté, sans linge, sans lumière qu'une chandelle de résine, on ne pouvait compter que sur soi-même, les confrères étant trop éloignés ou trop jaloux pour vous venir en aide. Les clients plus aisés et peu reconnaissants marchandait ensuite les plus modestes honoraires et des parents se recommandaient de leur parenté pour être soignés gratis... Par son énergie et sa conscience du devoir il

surmonta toutes ces difficultés. Son zèle et son adresse lui valurent la réputation de bon médecin accoucheur et il put bientôt compter sur des recettes annuelles de 1200 à 1500 francs ». Huit années de sa vie se passent ainsi dans l'exercice pénible de la médecine sans incidents notables autres que quelques courts voyages à Rennes, à Guignen ou à Bourg-des-Comptes.

Ayant une position établie, sinon brillante, il songe à se marier. Il choisit pour épouse Désirée Verdys, la fille aînée de sa propriétaire de Romillé. Désirée était une jeune fille de 25 ans « *de taille moyenne, gracieuse plutôt que jolie, habillée à la mode paysanne de la contrée, jupe courte, tablier à piécette, petit châle triangulaire croisé sur la poitrine, grande coiffe de mousseline avec deux ailes relevées sur la tête et maintenues par des épingles laissant voir en arrière un chignon de cheveu aplati sur le serre-tête. Cette coiffe, simple et empesée à l'ordinaire, était ornée de broderies ou de dentelles les jours de fête ; on roulait cette coiffe dans un grand étui de fer blanc pour les voyages. Ce costume était aussi celui de sa mère, de sa sœur, de ses cousines de Montfort-sur-Meu ainsi que de toutes les métayères et bourgeoises du pays* ». Les deux sœurs de Charles-Joseph se chargent d'obtenir l'accord de Mme Verdys, laquelle se montre réticente estimant la fortune des futurs époux disproportionnée. Mais Mme Chalain finit par triompher de toutes les résistances en faisant valoir les mérites de son frère et surtout la grande affection qui unissait déjà les jeunes gens.

Le mariage est célébré à Romillé le 27 novembre 1838 en présence d'un grand nombre de parents et d'amis. On note pourtant deux absents de marque : Pierre Lefeuve, frère du marié, directeur de la verrerie de Bagneaux, près de Nemours, et Pierre Aubin, oncle de Désirée, régisseur du prince de Masséna, duc de Rivoli, à la Ferté-Saint-Aubin. Pour la cérémonie religieuse qui suit immédiatement le mariage civil, il a fallu obtenir des dispenses de parenté, Charles et Désirée étant parents au 7^e degré en ligne collatérale. Les conditions financières fixées dans le contrat de mariage stipulent que Madame Verdys donnent aux nouveaux époux un logement dans sa maison neuve de Romillé, « *composé d'une cave, de deux chambres au rez-de-chaussée, d'une chambre au premier étage sur le devant, d'un grenier et d'un carré de jardin* ». Elle s'engage, en outre, à donner aux futurs époux la somme de 400 francs par an et à leur fournir une partie du mobilier dont un « *buffet, une table à coulisses de 25 couverts, deux armoires, une commode, un vaisselier, deux lits garnis* » sans compter la lingerie et les ustensiles de cuisine, le tout représentant la somme de 1 258 francs. De son côté, Charles-Joseph apporte dans la communauté la somme de 4 000 francs et il est prévu une donation au survivant des deux époux de tous les biens meubles appartenant au prémourant.

Le 24 octobre 1839, moins d'un an après leur mariage, la naissance d'un fils prénommé Charles vient égayer le nouveau foyer. Hélas ! la joie du couple sera de courte durée ; le 29 décembre 1840, Désirée est emportée par une hémorragie consécutive à un accident de couche. Rien ne pourra consoler le chirurgien Charles Lefevre de cette perte cruelle si ce n'est l'obligation qu'il s'imposera de rester fidèle au souvenir de son épouse et d'assurer par son travail l'avenir de leur jeune enfant.

L'inventaire effectué à la suite de ce décès donne quelques indications sur la fortune des époux Lefevre ; le mobilier est estimé à 3 400 francs et Charles J. Lefevre a en sa possession 5 660 francs. La liquidation des successions de Romillé, consécutive au décès de sa belle-mère Verdys (octobre 1844), lui attribue différents biens en Romillé, Saint-Gilles, Pacé et Pleumeleuc estimés 1 546 francs de revenu. Si l'on ajoute les 300 francs de revenu de la ferme de la Rousselais provenant du partage des biens de sa mère, les locations de quelques chambres de sa maison et ses honoraires d'officier de santé évalués à 1 400 francs, il jouit, à partir de 1846, d'une situation matérielle confortable. C'est à cette époque qu'il fait l'acquisition d'un char à bans à deux roues avec ses harnais pour ses visites médicales. Les années suivantes, il engage des dépenses assez considérables en achats de champs, de portions de jardin, de constructions d'un puits, d'un mur de clôture, d'une écurie, d'un four. Pour rembourser les emprunts onéreux contractés et surtout pour assurer l'entretien et les études parisiennes de son fils Charles, il se résout à vendre la ferme des Landelles en Saint-Gilles. Malgré cette vente, unique aliénation de ses biens pour la période 1840-1860, le bilan de sa gestion est, à en croire les notes de son fils, « *exemplaire* » et « *admirable* ».

Si l'on excepte ces indications financières, le journal de famille est avare de détails sur la vie à Romillé entre 1850 et le 10 avril 1865, date du décès de l'officier de santé Charles-Joseph Lefevre. Partageant son temps entre son cabinet de pharmacie et les visites à ses patients, il ne dispose que de rares moments de liberté qu'il consacre surtout aux réunions familiales à Bourg-des-Comptes et à Rennes. Tout juste peut-on relever, en août 1857, un premier voyage de 15 jours à Paris en compagnie de son fils. « *Tout était nouveau pour nous dans ce lointain voyage, même le mode de transport, le chemin de fer établi depuis peu à Rennes. Notre ami Aristide Lucas vint nous installer dans le train qui... nous transporta à Paris. Pierre Lefevre, prévenu de notre arrivée, nous attendait à la gare et nous pilota pendant deux ou trois jours dans la capitale. Nous nous rendîmes ensuite, par Fontainebleau dont nous visitâmes le château et par Mehun, au petit bourg de Bagneaux où mon oncle et son fils étaient employés à la verrerie Bernard. Nous revînmes bientôt à Paris pour nous rendre de là, chez les Ledru, maître de forge à Orléans, puis à la Ferté-Saint-Aubin où demeurait Mme Veuve Pierre Aubin. Nous y visitâmes la*

magnifique propriété du prince de Massena, dont l'oncle Pierre avait été régisseur, et la curieuse source du Loiret qui surgit énorme et navigable au milieu d'un parc».

Aux merveilleux souvenirs de ce séjour viennent s'ajouter, l'année suivante, les réussites scolaires de son fils Charles ; celui-ci reçoit, le 31 mars 1858, la médaille d'honneur du Prince impérial pour son travail et sa conduite et le 27 juillet il est reçu bachelier ès-sciences, seul titre exigible alors pour le doctorat en médecine. Parmi les événements heureux de la fin de sa vie, signalons encore le déplacement à Rennes à l'occasion du passage de l'Empereur et de l'Impératrice (août 1858), un deuxième voyage à Paris (août 1862) et surtout les réceptions de son fils tout d'abord à l'internat de Rennes (août 1859) puis à l'externat de Paris dans le service d'Alphonse Guérin (décembre 1861), enfin sa nomination d'interne titulaire des hôpitaux de Paris (décembre 1864). Dès cette époque l'état de santé de Charles-Joseph se dégrade et les soins des docteurs Pinault et Lebon ne font que retarder l'issue fatale.

3 - *Qualités physiques et morales de Charles-Joseph Lefevre*

Au printemps 1865, Ch.-J. Lefevre est frappé d'une pneumonie aiguë et malgré les saignées, les vésicatoires et le tartre stibié, il s'éteint le 10 avril dans les bras de son fils revenu précipitamment de Paris. Perte cruelle pour ce fils auquel le père a consacré l'essentiel de ses attentions et de sa fortune. Le portrait qu'il nous présente, en hommage filial, est à cet égard significatif :

« Mon père avait une taille un peu au-dessous de la moyenne ; il était plus petit que moi, bien proportionné, bien musclé, maigre avec un teint pâle. Son portrait photographique qu'il fit faire en 1861, à l'âge de 62 ans, est très ressemblant ainsi que... le charmant dessin au crayon de mon camarade d'internat, le docteur Alling, que j'ai fait monter en médaillon. Son crâne presque dénudé et encadré de quelques cheveux entièrement blancs, ses rides profondes, la perte de la plupart de ses dents, montrent que les fatigues l'ont vieilli avant l'âge, mais son fin et calme sourire indique encore la jeunesse et la sérénité de son âme.

On le considérait dans son enfance comme étant d'une santé délicate ; cependant il a rarement été malade et il a pu faire pendant plus de trente ans la médecine pénible de la campagne sans interruption notable. A part une attaque de variole dans son jeune âge qui laissa dans sa prunelle une trace indélébile, et un érysipèle de la face vers l'âge de 60 ans, il n'eut guère à souffrir que des douleurs de dents et des rhumatismes ; cependant suivant les idées du temps, il s'appliquait assez souvent des sangsues aux cuisses pour prévenir la maladie quand il sentait quelques malaises...

Son instruction, peu étendue en latin et même en français, était solide et sérieuse en physique, chimie, botanique et dans les sciences de pharmacie et de médecine. Il m'a donné le goût des herborisations et m'a fait connaître dans le cours de nos promenades le nom et les caractères des plantes usuelles. Comme pharmacien, préparé par un long stage chez M. Chevalier, il était beaucoup plus capable que l'ordinaire des médecins de composer lui-même ses potions, pilules, pommades, liniments, vésicatoires etc... Comme médecin, mon père subissait avec ses maîtres l'influence régnante des doctrines rasoriennes (5); les médications étaient surtout déplétives, révulsives, contro-stimulantes; on saignait, on appliquait des sangsues, des vésicatoires pour les fièvres, les inflammations, la grossesse, les maladies présentes et les maladies à venir; on donnait aussi beaucoup de quinine, d'émétique, de kermès, etc... Les officiers de santé n'avaient pas le droit de faire la grande chirurgie, mais mon père trouva souvent dans les accouchements, dont il s'était fait une sorte de spécialité, l'occasion d'exercer son adresse chirurgicale. Je l'ai vu plusieurs fois appliquer le forceps avec une grande habileté. Aussi les femmes avaient-elles une grande confiance en ses talents et plusieurs d'entre elles, après sa mort, m'exprimèrent le regret d'avoir perdu leur accoucheur.

... L'exercice de la médecine à la campagne avait bien aussi ses dangers: chemins boueux et marécageux où l'on pouvait se fracturer et se noyer; lavoirs et puits infectés, fumiers et ordures qui entretenaient des épidémies continues de fièvres typhoïdes et paludéennes, de dysenterie, de diphtérie; chiens furieux dans les cours de ferme menaçant et mordant médecin et passants. Pour se défendre mon père portait habituellement surtout la nuit une longue canne à épée dont il eut plusieurs fois l'occasion de se servir contre les chiens, mais jamais contre des malfaiteurs. Quelle que fût l'heure de ses visites, il s'en revenait coucher en sa maison et n'acceptait que bien rarement et seulement par nécessité le manger et le boire chez son client. D'ailleurs sa sobriété était extrême; jamais il ne s'est enivré. Il buvait ordinairement du cidre, très rarement du vin et du café. Son repas se composait d'un seul plat ou simplement de soupe, de légumes et de fruits; mais il se faisait honneur quand il avait des invités, de les bien traiter par des plats nombreux et délicats, par d'excellents Bordeaux et

(5) Giovanni RASORI. Célèbre médecin italien, né le 20 août 1766 à Parme, mort le 13 avril 1837 à Milan. Reçu docteur en 1785, il fréquente l'hôpital de Santa Maria-Nuova à Florence et il entreprend la traduction du fameux système médical de Brown. Recteur de l'Université de Padoue en 1796 il devient professeur de pathologie. Attaché à l'armée française, il s'établit à Milan et il est nommé en 1802 inspecteur général de salubrité. Il fonde dans cette ville deux grandes cliniques et rassemble une série d'observations sur la manière d'agir des médicaments. Il jette les bases de sa nouvelle doctrine médicale, connue sous le nom de théorie du contre-stimulus, doctrine qui opère une réforme complète dans la thérapeutique.

par les fines liqueurs de ménage qu'il excellait à confectionner : cassis, framboises, coings, noyaux, angélique, brou de noix, épiscopat et autres dont il m'a transmis la formule... Son habileté manuelle et son activité pratique ne s'exerçaient pas seulement dans sa pratique médicale et sa pharmacie. Dès qu'il avait quelques loisirs, il cultivait son jardin et y entretenait légumes, fleurs et plantes médicinales ; il plantait lui-même, écussonnait ou greffait rosiers, pêchers et pommiers ; il faisait son cidre, sa bougie, sa féculé, ses liqueurs et quand il faisait mauvais temps il tournait des manches d'outil dans la chambre dite de l'atelier.

La vie morale de mon père pourrait se résumer en ces préceptes : fais ce que tu dois ; travaille sans cesse et ne dépense que selon tes moyens ; sois juste et bon pour tous et dévoué particulièrement à la famille. Il était sincèrement religieux et pratiquant sans bigoterie ; il faisait une prière mentale avant d'entreprendre une opération ou un accouchement difficile.

Ses opinions politiques étaient modérées et libérales. En 1848 il a voté pour le général Cavaignac contre le prince Napoléon, puis il a paru se rallier plus tard à l'Empire. Cela suffit cependant, après le choix du lycée pour son fils, pour lui aliéner le soutien du clergé.

Ce n'est qu'à force de travail, d'énergie, de volonté et d'économie qu'il a fait sa position et la mienne. Pour me faire une brillante carrière il a eu le courage de se priver de moi pendant toute la vie, de supporter une si terrible solitude sans chercher, quoique jeune encore, une seconde épouse, de s'astreindre à une vie de privation pour pouvoir me payer une éducation complète et même les arts d'agrément, leçons de violon, de danse et même d'équitation. Hélas ! J'espérais, mais en vain, qu'un temps viendrait où nous serions enfin réunis et où mes soins pourraient répondre à tous ces sacrifices ! Tout n'a été pour lui que deuils et chagrins et c'est lui pourtant qui dans mes tristesses et mes échecs me consolait et m'inspirait son courage... Malgré ces chagrins mon père ne perdait pas sa sérénité ; même seul, en faisant ses tournées, il aimait à fredonner les refrains d'autrefois et, quand il était en famille, il était extrêmement gai et aimable ; aussi tous les parents se faisaient-ils fêtes de ses visites... ».

Comme on peut le constater les biographies du journal de Charles Lefevre ne se limitent pas à une chronologie des principaux événements familiaux. Au contraire elles foisonnent de détails sur la vie quotidienne, les loisirs, les études et la pratique médicales, l'état de la fortune et l'administration financière. Les précisions de l'auteur permettent ainsi de mesurer l'ascension sociale de la famille Lefevre au cours du XIX^e siècle et d'observer les transformations de la société dans une série de domaines : l'éducation, l'instruction, l'alimentation, l'hygiène, la santé. Nous nous contenterons d'évoquer, à partir de la biographie de l'auteur quelques uns de ces aspects.

Biographie de Charles Lefeuvre (1839-1929)

1 - Les années de jeunesse

L'analyse des scolarités de Charles-Joseph Lefeuvre et de son fils Charles permet de constater que les conditions et les objectifs de l'instruction ne semblent guère avoir évolué, en milieu rural, dans la première moitié du XIX^e siècle. De l'école du presbytère de Bourg-des-Comptes fréquentée par Charles-Joseph dès l'âge de 8 ans à l'école communale de Romillé où son fils entre à l'âge de 6 ans, il s'agit avant tout d'apprendre à lire, à écrire et à compter. Mais alors que Charles-Joseph pratique ces exercices pendant 7 années, son fils fait à 9 ans son entrée au lycée de Rennes en qualité de pensionnaire. Les conditions de vie de l'internat lui paraissent d'autant plus difficiles qu'il est l'objet de railleries à cause de son « patois paysan ». Si l'instruction classique laisse encore à désirer dans les basses classes, elle s'améliore nettement dans les classes supérieures dont les professeurs sont en majorité agrégés et anciens élèves de l'École normale supérieure. L'organisation de la journée au lycée donne une idée du caractère rigoureux et austère de l'internat :

- Lever vers 5 h ou 6 h suivant la saison suivie de la toilette et de la prière du matin lue par un des élèves.
- Étude jusqu'au déjeuner de 7 h suivie d'une petite récréation.
- Cours de 8 h à 10 h puis étude de 10 h à 12 h.
- Dîner de 20 minutes après le benedicite dit par le censeur.
- Récréation d'une heure suivie d'une étude.
- Cours du soir de 14 h à 16 h.
- Collation puis étude jusqu'à 19 h.
- Souper et coucher immédiatement après pour les petits « avec prière du soir ».

La nourriture était suffisante mais cependant le déjeuner et la collation se composaient uniquement de pain sec. On pouvait acheter quelques friandises aux surveillants et les parents envoyaient régulièrement un pot de beurre ou de confiture et une « petite grêle des fruits de la saison ».

A cette époque les enfants apprenaient l'exercice au lycée. « *Un vieux retraité, le capitaine Morin, enseignait à marcher au pas et à faire les manœuvres de peloton* ». Les élèves élistaient des camarades caporaux, sergents et sergent major, et un tambour réglait tous les mouvements. L'instruction religieuse était donnée par l'abbé Robert : grand-messe et vêpres tous les dimanches, basse-messe et conférences le jeudi, sermons quelquefois par l'évêque en carême, retraite et préparation pour les communions.

Les maîtres d'études n'hésitaient pas, pour maintenir une discipline

rigoureuse, à distribuer des punitions. Les « pions », généralement occupés à préparer leur licence, disposait d'une gamme de sanctions : pensum, piquets dans la cour, pain sec, retenue de promenade, privation de sortie, séquestre et enfin renvoi. Il était d'ailleurs possible de racheter ces punitions par des billets de faveur ou des tableaux d'honneur lesquels pouvaient aussi procurer des jours de sortie exceptionnels.

« Tout contact avec les externes était interdit, excepté en classe. Les internes divisés en petits, moyens et grands, prenaient leurs récréations en trois cours séparées par des barrières ; la première était close de murs et avait servi autrefois de cimetière au collège des Jésuites ; la plus grande partie n'en était pas sablée et on permettait d'y faire des jardins ou de petites constructions ». Charles y cultivait des violettes, des oignons de fleurs envoyés par son père ou par l'aumônier ; il élevait aussi dans cette cour des petits choucas tombés des tours de Toussaints.

Dimanche et jeudi étaient jours de promenade ; « nous traversions la ville en rang et en silence, tambour en tête, puis on se distribuait par quartiers sur les différentes routes, faisant arrêt dans un champ ou près d'une ferme, aux Buttes Saint-Cyr pour les petits, à Bréquigny, la Prévalaye, la Ville Asselin pour les autres. Un garçon nous apportait du pain sec pour notre collation mais nous étions souvent accompagnés de marchands de gâteaux chez lesquels Charles dépensait ordinairement son petit prêt hebdomadaire de cinq sous. Mais le jour de bonheur restait le jour de sortie qui revenait le jeudi, tous les 15 jours, de 10 h à 7 h ou 8 h le soir. A cette occasion il était reçu par l'un de ses correspondants. Parmi ceux-ci Jeanne-Marie Ravaut, épicière rue Saint-Melaine, dont la demi-sœur Aimée, professeur de piano, lui faisait découvrir le goût de la musique et du chant ; le docteur Revault, ancien condisciple de son père à l'école de médecine de Rennes, qui le recevait dans un vieux pavillon de l'impasse des Carmélites agrémenté d'une belle orangerie ; Mlle Arsène Bertrand, femme distinguée par l'esprit et l'instruction, sœur du célèbre médecin Alexandre Bertrand, tante de Joseph Bertrand futur membre de l'Institut et belle-sœur de Jean-Marie Duhamel professeur de mathématiques à Polytechnique. Ces sorties étaient l'occasion de revoir les parents et de développer le réseau d'amis : Charles Jourjon, futur ingénieur des Ponts et Chaussées, Hyacinthe Philouze, Ernest Picard, Gustave Maruelle, Léo Lucas, fils d'Hippolyte Lucas, homme de lettres, Auguste Bougot futur doyen de la faculté de Dijon. Pour les visites aux parents de Bourg-des-Comptes, Guignen, Montfort, Iffendic et Hédé, il fallait attendre les vacances : trois jours au premier de l'an, deux jours à Carnaval, huit jours à Pâques puis les grandes vacances de deux mois en août et septembre. Charles mettait à profit ces congés pour fréquenter le théâtre de Rennes et découvrir l'opéra. Cet intérêt nouveau produit par le « Tableau parlant » de Grety et le « Postillon de Longjumeau » de

A. Adam trouvait son prolongement dans les leçons de solfège et de violon données par M. Gaillé puis par M. Goinard».

Après avoir obtenu le certificat de grammaire à la fin de la classe de quatrième, Charles choisit l'option sciences qui lui plaisait davantage et qui était d'ailleurs exigée par la carrière médicale qu'il désirait exercer. A la fin de sa dixième année d'internat, ses études étaient couronnées par le titre de bachelier-ès-sciences, seul titre exigible pour le doctorat en médecine.

2 - La formation médicale

Muni de son diplôme de bachelier, Charles Lefevre est présenté par son père en octobre 1858 au docteur Aristide Guyot directeur de l'École de médecine. Après avoir pris sa première inscription, le 5 novembre 1858, il s'installe dans un petit entresol meublé, rue Motte-Fablet, et il prend pension pour les repas chez M^{lle} Bertrand, au 20 place des Lices. Au cours des repas, servis tous les jours à 10 h et à 5 h, il fait la connaissance des parents et amis : les Duhamel, les Bertrand, les Lhermite, les Grenier. Entre l'hôpital, l'amphithéâtre d'anatomie et les cours, il dispose de peu de temps pour les loisirs ; toutefois il fréquente régulièrement le théâtre et retrouve ses anciens camarades du lycée pour jouer avec eux « *des duos de violon* ». Il fait une ou deux visites dans les salles nauséabondes du vieil hôpital Saint-Yves et assiste au transfert des malades dans le nouvel « *hôpital Napoléon III* » construit sur les terrains de la Cochardière. Si les travaux de dissection continuent à se faire dans le vieil appentis mal éclairé et mal aéré de l'ossuaire Saint-Étienne et le cours de clinique à l'hôpital, tous les autres cours, y compris celui d'anatomie, ont lieu au Palais universitaire. L'emploi du temps d'une journée en première année de médecine donne une idée de la charge de travail :

— En hiver :

Visite à l'hôpital et clinique externe du docteur Guyot de 8 h à 10 h ; déjeuner à 10 h.

Cours de Péchot (pathologie interne) à 11 h et de Delacour (anatomie) à midi. Travaux anatomiques de 13 h à 17 h sous la conduite du docteur Ribiou.

Dîner à 17 h. Soirée pour étudier ou aller au théâtre.

— En été :

Même emploi du temps jusqu'à 11 h puis cours de Toulmouche (pathologie externe) à 11 h, de Pontallié (matière médicale et thérapeutique) à midi, de Robiou (physiologie) ou de Aussant (toxicologie) à 13 h.

Il faut y ajouter l'obligation de suivre, à la faculté des sciences, les

cours de chimie du professeur Malaguti et d'histoire naturelle du professeur Dujardin.

A l'exception des cours de clinique qui duraient toute l'année, tous les cours étaient semestriels à raison de 3 ou 4 leçons par semaine, communs aux aspirants à l'officiat et au doctorat ; mais ces derniers ne devaient prendre à l'école que leurs 8 premières inscriptions. Chaque année, des concours étaient organisés pour les meilleurs élèves ; ils portaient sur toutes les matières enseignées dans l'année et duraient deux jours à raison de 6 heures consécutives par jour. Charles Lefevre s'y présente en 1859 et il tire au sort les questions suivantes :

1) *Le 2 août*

Anatomie : articulation coxo-fémorale.

Physiologie : attitudes immobiles sur les pieds, à genoux, assis etc...

2) *Le 3 août*

Pathologie externe : des plaies par instruments tranchants.

Toxicologie : de l'empoisonnement par l'hypochlorite de potasse ou de soude.

A l'issue de ce concours il se voit décerner la médaille d'argent distinguant le premier prix, et les œuvres chirurgicales de Boyer. Quinze jours plus tard il obtient la première place au concours de l'internat et le 23 août 1859 il est nommé interne titulaire à l'hôpital Napoléon III. Il y retrouve trois internes de médecine et un interne de pharmacie attachés aux chefs de service du nouvel hôpital. Ces étudiants disposent d'avantages non négligeables ; ils sont logés, nourris, chauffés et éclairés par l'hôpital, et l'administration des hospices leur rembourse en outre le prix des inscriptions prises à l'école. Leurs obligations consistent principalement à « *accompagner leurs chefs de service dans les visites des malades le matin, à leur servir d'aides et de préparateurs dans leurs opérations et leurs cours, à faire eux-mêmes tous les soirs une contre-visite des malades* ». De plus chacun d'eux assure, à tour de rôle, la garde de tous les services de l'hôpital pendant 24 heures et donne, de jour comme de nuit, les soins médicaux et chirurgicaux aux entrants d'urgence. Cette obligation empêche l'interne de garde d'assister aux cours théoriques mais, malgré cet inconvénient, l'internat demeure la meilleure école du médecin. Au cours de cette seconde année, il suit avec intérêt l'enseignement de thérapeutique et travaille avec le docteur Godefroy dans la maternité privée située place Sainte-Anne.

Une nouvelle médaille d'argent au concours des prix de fin d'année et une première mention au concours des cliniques ouvert le 7 août 1860 viennent récompenser son travail acharné. Pour des raisons financières et scientifiques, il décide avec son ami Chauvel de profiter de la possibilité qui leur est offerte d'une seconde année d'internat. Toujours timide et



Les internes à l'école de médecine de Rennes en 1861
 Photographie - charge du docteur Chesnais : « J'endors le patient avec mon violon pendant que Gillouays lui tâte le pouls et que Gémin opère ; le terrible Chauvel lui viendra en aide avec sa scie en cas de besoin ; les 2 pharmaciens Évrard et Clouard tiennent tout prêts les médicaments et le lavement ».

même un peu sauvage, il se risque dans quelques réunions de famille et soirées dansantes. Reconnaisant cet « usage du monde indispensable à sa profession » il achète un habit noir de cérémonie et fréquente même les bals de la préfecture et de l'hôtel de ville. Cette entrée dans le monde marque également la fin de ses études rennaises.

Le 16 octobre 1861, il arrive à Paris avec son ami Chauvel, et son premier soin est de s'inscrire au concours de l'externat pour le mois de novembre. Logé à l'hôtel de l'Odéon, rue Saint-Sulpice, il rend aussitôt visite aux parents de M^{lle} Bertrand : Alexandre et Joseph Bertrand, Roulin, Duhamel et surtout il retrouve ses anciens camarades de Rennes : Bougot, élève de l'école Sainte-Barbe et Jourjon, élève de Polytechnique.



*Les internes de l'École de médecine de Rennes en 1861
Photographie du docteur Chesnais
assis : les pharmaciens Clouard et Évrard
en arrière : les médecins Gillouays, Gémin, Chauvel et Lefeuve.*

Après avoir obtenu le 19^e rang sur 337 concurrents au concours de l'externat des hospices de Paris il est nommé à l'hôpital Cochin dans le service du docteur Alphonse Guérin. Grâce à ce succès il obtient enfin le droit de se présenter à l'internat de Paris seul objet de son ambition. Les fonctions d'externe ne prenant que les matinées, il s'inscrit aux conférences pour l'internat organisées par le docteur Douillard. Pour parfaire sa préparation il apprend à parler en public, à ordonner et à exposer clairement chaque sujet et il fréquente assidûment les bibliothèques de Paris. Cette débauche d'énergie et ce travail soutenu lui laissent cependant quelques loisirs. C'est ainsi que tout l'hiver, il assiste aux réunions hebdomadaires chez Joseph Bertrand où il rencontre les grands savants de l'Institut, entre autres Claude Bernard et Jean-Marie Duhamel. Il fréquente régulièrement le théâtre et les concerts à l'Opéra Comique, au

Grand Opéra et aux Italiens. Que de souvenirs ! *La Lucia*, *le Prophète*, *les Huguenots*, *l'Africaine*, *Orphée et Alceste*, *Rose et Nicolas*, *La servante maîtresse* de Pergolèse ; mais son plus grand plaisir reste sans aucun doute la fréquentation du théâtre lyrique transplanté alors sur la place du Châtelet. Il y découvre tous les opéras de Mozart et les musiques de Verdi et de Gounod. Avec ses amis Regnault, Roulin, Bachelot, Chauvel, Wallon et Bougot il savoure au concert populaire les brillantes exécutions des grandes œuvres symphoniques de Haydn, Schubert et surtout Beethoven données tous les dimanches par M. Padeloup au cirque de l'Impératrice. Ce goût pour la musique et de façon plus générale pour les arts se concrétisera dans les années suivantes par l'achat d'un piano, d'un violon de Gand, d'un violoncelle de Mirecourt, par la commande de plusieurs portraits au peintre Roy et surtout l'acquisition dans les ventes publiques d'objets d'art (bronzes, miniatures...).

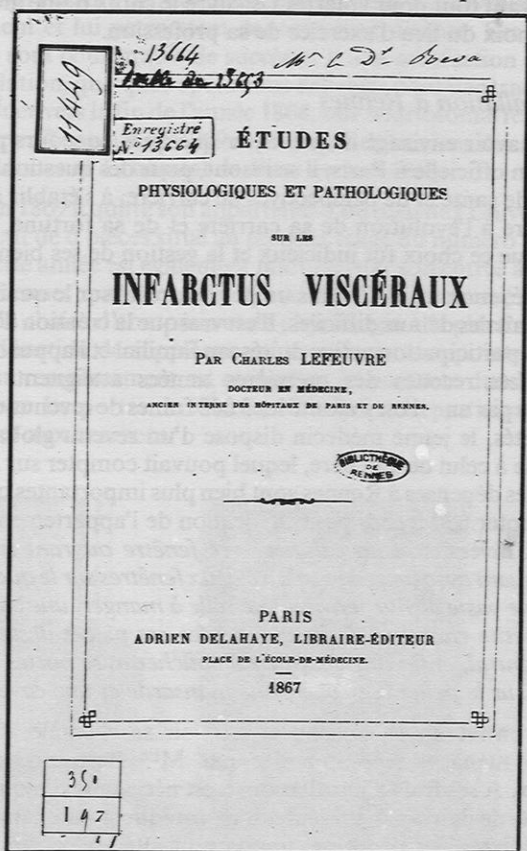
Du 20 octobre au 20 décembre 1862, Charles Lefeuve participe au concours de l'internat composé d'une épreuve écrite d'admissibilité de 2 heures lue par le candidat devant un jury de 7 professeurs et d'une épreuve orale de 10 minutes. Après deux échecs et différents intérimis à Sainte-Perrine (fondation de l'Empire en faveur des vieux fonctionnaires), à la Salpêtrière (hospice pour aliénées où ils fréquentent les docteurs Fabret, Vulpian, Charcot et Broca, à Beaujon, à Saint-Antoine, à l'Hôtel-Dieu chez Jobert, il est admis au concours de l'internat en décembre 1864 (6).

Un passage rapide dans le service du docteur Moreau de Tours à la Salpêtrière lui permet d'étudier les maladies nerveuses en général et surtout « la curieuse hystéro-épilepsie avec toutes ses manifestations : insensibilité, léthargie, catalepsie, somnambulisme, extases, etc... ». Mais dès le 1^{er} mars 1865 il s'installe à l'hôpital Saint-Louis dans le service du professeur Alphonse Guérin où ils soignent les malades affectés du choléra et des maladies de la peau. L'année suivante il retrouve, à l'hôpital Cochin, le service du docteur Woillez, spécialiste de la congestion pulmonaire, avant de terminer son internat à l'ancien Hôtel-Dieu dans le service médical du docteur Barth, habile clinicien et savant pathologiste. Il met à

(6) Alfred VULPIAN (1826-1887). Fils d'un avocat parisien il devient professeur d'anatomie pathologique. Sous le Second Empire il fréquente Charcot, Broca... et de 1875 à 1881 il est doyen de la Faculté de médecine de Paris. Ses écrits concernent le plus souvent la physiologie, la thérapeutique et la pathologie du système nerveux.

Antoine-Joseph JOBERT, (de Lamballe), (1799-1867). Né à Matignon (Côtes-d'Armor), fils d'un ouvrier-chapelier de Lamballe. A 19 ans, étudiant sa médecine à Paris, il est le condisciple de Velpeau. Docteur en 1828, l'Institut récompense son premier travail sur « *les plaies et les structures du canal de l'intestin* ». Médecin consultant de Louis-Philippe, il est élu à l'Académie de médecine en 1840. Chercheur inventif, il devient un des grands spécialistes des techniques chirurgicales au XIX^e siècle.

profit ce séjour pour compléter les observations nécessaires à sa thèse et surtout pour assister aux remarquables cliniques du professeur Trousseau (7). Après un court séjour à Necker dans un service d'enfants, il obtient un congé définitif de l'internat pour préparer sa thèse. Le sujet choisi: « *Études physiologiques et pathologiques sur les infarctus viscéraux* » réunit différentes observations complétées par des expériences sur les



Page de titre de la thèse du professeur Lefevre

(7) Armand TROUSSEAU (Tours 1801-Paris 1867). Médecin français, élève de Bretonneau, il occupe à Paris la chaire de thérapeutique (1839) puis celle de clinique médicale (1852). Il se signale par des leçons très suivies sur la diphtérie, le rachitisme, les fièvres éruptives, les maladies de l'enfance et il préconise la pratique de la trachéotomie dans la phase extrême de la diphtérie. Il publie un *Traité de thérapeutique* (1836-1839) en trois volumes et la *Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu* (1860-1862).

chiens réalisées à l'École pratique et dans le laboratoire de Claude Bernard. Cette thèse, soutenue le 7 août 1867 devant les professeurs Vulpian, Lutz et Langlois, lui vaut une mention honorable ; elle forme une brochure de 132 pages, illustrée de dessins faits et coloriés par lui-même et lithographiés par Lackerbauer. Consécration de 9 années d'étude, elle implique avant tout pour Charles Lefeuvre le choix d'une grave décision quant au choix du lieu d'exercice de sa profession.

3 - L'installation à Rennes

Après avoir envisagé de présenter quelques concours pour obtenir une position officielle à Paris, il se résout, pour des questions financières mais aussi de santé et de perspectives de carrière, à s'établir à Rennes. Si l'on se réfère à l'évolution de sa carrière et de sa fortune, force est de constater que ce choix fut judicieux et la gestion de ses biens excellente.

Installé, en août 1867, dans un petit entresol sur le quai de l'Université, il connaît des débuts difficiles. Il est vrai que la création d'une clientèle nécessite la participation active du réseau familial et l'appui des médecins en place. Les recettes des premières années atteignent difficilement 1 000 francs par an ; si on y ajoute les 3 000 francs de revenus ordinaires de ses propriétés, le jeune médecin dispose d'un revenu global tout à fait comparable à celui de son père, lequel pouvait compter sur 3 600 francs. Toutefois les dépenses à Rennes sont bien plus importantes qu'à Romillé. Il faut compter 630 francs pour la location de l'appartement de 6 pièces quai de l'Université : « *un cabinet avec fenêtre ouvrant sur le quai et communiquant avec un grand salon à deux fenêtres sur le quai, agrandi de plus par une vaste alcôve fermée, une salle à manger, une cuisine avec en face une petite chambre de bonne, toutes ces pièces desservies par un corridor central, enfin une chambre à coucher avec portes sur la salle à manger et sur le palier d'escalier, une mansarde et une cave* ».

Pour entretenir sa maison et recevoir sa clientèle, il engage une femme de ménage, recommandée par M^{lle} Bertrand, « au prix de 130 francs ». A ses frais d'installation, il est nécessaire d'ajouter différents instruments de chirurgie, un fauteuil mécanique pour examen gynécologique, des livres de médecine, une importante collection de thèses de doctorat et d'agrégation, sans oublier l'impression de sa thèse « à un très grand nombre d'exemplaires » (environ 400) et l'installation d'une plaque en cuivre et d'une sonnette de nuit désignant la demeure du nouveau médecin.

Pour se faire mieux connaître et ajouter quelque crédit à ses titres de docteur et d'interne des hôpitaux, il présente sa candidature aux places libérées par les docteurs Aubry et Pinault à l'Hôtel-Dieu et à l'École de médecine. Recommandé par son maître Alphonse Guérin et son ami

Liouville, beau-frère d'Ernest Picard, célèbre politicien, il obtient le 12 septembre 1867 sa nomination de chirurgien suppléant à l'hôpital Napoléon III. Dès lors, sa vie se partage entre les services de l'hôpital le matin, les visites à ses confrères les docteurs Dayot, Perret, Revault et les réceptions chez ses parents et amis. Avec l'aide de ses confrères de Romillé et de Montfort il s'assure bientôt une clientèle fidèle. Ses revenus s'accroissent rapidement et lui permettent de vivre avec aisance. Ses premières interventions sont couronnées de succès et il a la satisfaction de réussir, dès son installation, quelques opérations délicates dont une trachéotomie pratiquée à Guer vers la fin de l'année 1868, une ovariectomie réalisée avec l'aide du docteur Regnault en 1869 et plusieurs opérations de cataractes à l'hôpital de Rennes et à l'hôpital de Vitré en mai 1868.

Le 24 juin 1869 il quitte son appartement du quai de l'Université pour un appartement de 6 pièces situé au premier étage du numéro 8 de la rue Coetquen. Cette année est également marquée par son entrée à l'École de médecine de Rennes ; par décret du 26 avril 1870, il est nommé professeur suppléant de la chaire d'anatomie et de physiologie à la place du docteur Perret. Cette fonction de suppléant qui ne comporte appointement qu'à l'occasion d'un remplacement est cependant importante dans la mesure où elle lui ouvre les portes de l'École, c'est-à-dire la participation à ses délibérations et aux examens.



Le professeur Lefevre dans son bureau à l'École de médecine de Rennes



*Charles-Joseph Lefevre (1839-1929) par Félix Roy
(huile sur toile signée et datée 1885)*

A la déclaration de guerre avec la Prusse (18 juillet 1870), il est nommé médecin du 1^{er} bataillon des mobilisés d'Ille-et-Vilaine ; composé surtout de Rennais hâtivement équipés des détroques de l'ancienne garde nationale urbaine, ce bataillon descend à la petite gare de Conlie le lundi 7 novembre 1870. Dès son arrivée au camp, le docteur Lefevre est chargé du service médical de l'ambulance du château de Sourches et il se dépense sans compter pour améliorer le sort des malades du camp et des blessés de la bataille du Mans (11 et 12 janvier 1871). Avec le licenciement de l'armée de Bretagne, par décret du 7 mars 1871, il est déchargé du service des ambulances et retrouve sa place à l'École de médecine. Il va consacrer plus de 35 ans à la formation des étudiants en médecine et saura, grâce à son talent et à son dévouement, acquérir l'estime de ses confrères et la reconnaissance de ses patients. Ses premières grandes amputations (kélotomies, urethrotomies, tracheotomies, extractions de cataracte, ovariotomies...), souvent réalisées dans des conditions difficiles, établissent sa réputation de bon chirurgien.

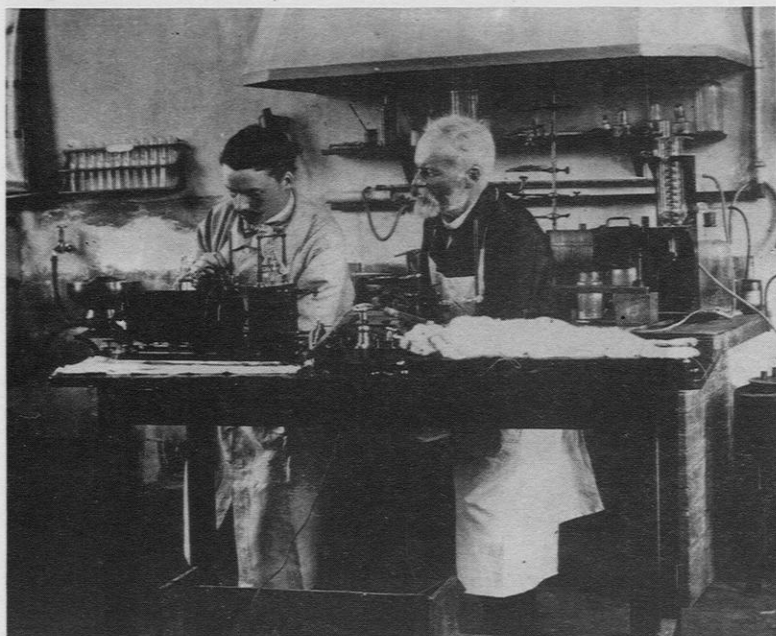


*Flavia-Marie-Joséphine Chalain (1843-1930),
épouse du professeur Lefevre, par Félix Roy
(huile sur toile signée et datée 1886)*

Sa nomination au poste de professeur titulaire de la chaire d'anatomie (1876) consacre sa réussite, tout en lui assurant des revenus substantiels. Ses gains professionnels, estimés à 10 640 francs, se décomposent ainsi :

- 2 060 F pour son traitement de l'École.
- 8 580 F pour honoraires.

Nommé professeur de physiologie en 1883, ses gains vont s'élever jusqu'à 16 000 francs ce qui lui permet d'acquérir un appartement de 8 pièces au 9 rue de la Monnaie ainsi que différentes fermes et terres en Bourg-des-Comptes. L'état approximatif de la fortune des époux Lefevre, réalisé en 1918, évalue les revenus du ménage à 15 000 francs soit quatre fois plus qu'en 1871, année du mariage de Charles Lefevre avec sa cousine Flavia Chalain. Ces qualités de gestionnaire s'expriment dans les conseils à ses enfants : « *gardez précieusement, mes chers enfants, les biens de vos parents et ne les vendez pas à moins d'une impérieuse nécessité. Ils*



*Charles-Joseph-François Lefevre (1833-1929)
et son fils Charles-Joseph-Fulgence (1875-1965)
dans le laboratoire de physiologie
à l'École de médecine de Rennes (vers 1910)*

sont plus sûrs et plus avantageux que tout autre placement et vous n'auriez peut-être pas, comme je l'ai eu, le bonheur de pouvoir les remplacer et même de les étendre ; car, grâce à Dieu, notre fortune s'est accrue considérablement depuis notre mariage par mon travail, mais aussi par l'activité, l'ordre et l'économie de votre mère ».

La réussite sociale de Charles Lefevre trouve son aboutissement le 1^{er} novembre 1908, date à laquelle son fils Charles, troisième du nom, est nommé à la place de son père professeur titulaire à l'École de médecine de plein exercice de Rennes. De l'officier de santé de Romillé au jeune professeur formé par les disciples de Claude Bernard et de Louis Pasteur et consacré par d'incontestables réussites thérapeutiques, le changement est profond. Un des mérites du journal de Charles Lefevre, et non le moindre, est de nous permettre de suivre cette évolution et de mesurer la promotion sociale et morale du médecin au cours du XIX^e siècle.

RÉSUMÉ

Professeur à l'école de médecine de Rennes de 1870 à 1908, Charles Lefeuvre a réuni tout au long de sa vie différents documents (actes notariés - généalogies - correspondances - photographies - notes de lecture...) susceptibles de lui servir pour l'histoire de sa famille. Rédigé de 1910 à 1927, son journal constitue une source documentaire exceptionnelle sur l'histoire d'une famille et d'une profession. Tour à tour historien, anthropologue, ethnologue, sociologue et médecin, Charles Lefeuvre place son travail au point de jonction de l'individuel et du collectif, du quotidien et du long terme. L'histoire familiale lui permet d'évoquer l'évolution des mentalités, les transformations de la société, la médecine « populaire » à l'époque moderne et les nouvelles pratiques médicales. Par la diversité des thèmes abordés et les informations relatives à Rennes et aux campagnes environnantes le journal du professeur Lefeuvre est un document de premier ordre pour l'histoire régionale du XIX^e siècle.

La journée du 27 juin 1942 se passe entre les camps de Comper et, dans le Nantais, mais non loin du Pénissac, à l'est du Vannetais, les armées de Bouquès Nerra, comte d'Alençon et de Comper, comte de Rennes, qui venait de traiter à son tour de comte d'Alençon. Pour cette raison, le comte de Rennes avait été nommé à leur tête. Le comte de Rennes, qui venait de traiter à son tour de comte d'Alençon, avait été nommé à leur tête. Le comte de Rennes, qui venait de traiter à son tour de comte d'Alençon, avait été nommé à leur tête.

Cette bataille, qui n'a pas été jugée particulièrement intéressante par les historiens (1), est un beau spécimen de ce qui est le caractère singulier, de l'individualité de ces « armées locales » et de la mort au combat, d'un prince, ce qui n'est pas le cas de la bataille de Comper ou d'Alençon, au moins s'en font deux camps. La bataille de Comper ou d'Alençon, au moins s'en font deux camps. La bataille de Comper ou d'Alençon, au moins s'en font deux camps.

(1) On peut citer notamment : *Les Armées de France pendant la guerre de Cent Ans*, t. II, Paris, 1910, p. 412-13, où il est dit que les Armées de France pendant la guerre de Cent Ans, t. II, Paris, 1910, p. 412-13, où il est dit que les Armées de France pendant la guerre de Cent Ans, t. II, Paris, 1910, p. 412-13.

(2) F. Lot, op. cit. p. 145, et *Le Comte de Comper pendant la guerre de Cent Ans*, Paris, 1910, p. 145, et *Le Comte de Comper pendant la guerre de Cent Ans*, Paris, 1910, p. 145, et *Le Comte de Comper pendant la guerre de Cent Ans*, Paris, 1910, p. 145.